



## ACCUEIL DE LOISIRS



# 2020-2021 PROJET PÉDAGOGIQUE et Protocole Sanitaire

## MERCREDIS



## **I – Présentation**

- 1 – La situation**
- 2 – Les modalités d'accueil**
- 3 – Les locaux à disposition**
- 4 – La capacité d'accueil**

## **II – Fonctionnement**

- 1 – Encadrement**
- 2 – Informations pratiques**
- 3 – Une journée type**

## **III – Les missions de l'équipe d'animation**

- 1 – La sécurité physique et affective et les gestes barrières**
- 2 – L'hygiène et la santé et les gestes barrières**
- 3 – Présences et absences**
- 4 – La communication**
- 5 – La réglementation et le protocole sanitaire**
- 6 – Le règlement intérieur à destination de l'équipe d'animation**
- 7 – Le projet d'animation et le protocole sanitaire**
- 8 – Les sorties**
- 9 – Les Intervenants**
- 10 – Participation financière**

## **IV – Les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique**

- 1 – Les grandes valeurs à défendre**
- 2 – Les objectifs généraux**
- 3 – Les objectifs opérationnels**

# I – Présentation

## 1 – La situation

Les locaux de l'école primaire Saint-Alyre sont situés place des Bughes à Clermont-Ferrand, nous avons à disposition un parc de 6 hectares (pour les jeux extérieurs).

Le Bureau de Saint-Alyre Détente,  
20 Rue Sainte George  
63000 Clermont-Ferrand  
Téléphone: 04.73.31.70.30 ou 07 71 80 53 41  
[saintalyredetente63@hotmail.fr](mailto:saintalyredetente63@hotmail.fr) et [directeuralshsad@gmail.com](mailto:directeuralshsad@gmail.com)

## 2 – Les Modalités d'accueil

- Inscriptions

L'inscription des enfants se fait par mail uniquement (covid-19 oblige) de Saint-Alyre Détente . Ce sont des inscriptions à la carte, les enfants peuvent venir à la journée, à la 1/2 journée, avec ou sans repas. Une absence peut être remboursée uniquement si elle est justifiée par un certificat médical. Toute absence non justifiée sera facturée. Le dossier d'inscription des enfants doit comporter :

- un bulletin d'inscription,
- une fiche sanitaire,
- l'attestation d'assurance scolaire,
- l'avis d'imposition des parents ou leur quotient familial
- la fiche « autorisations de filmer,photographier »
- le règlement intérieur signé
- la photocopie des vaccins
- une photo d'identité de l'enfant.

- Accueil

L'association Saint-Alyre Détente sera ouverte tous les mercredis et vacances scolaires, de 7h30 à 19h00. L'arrivée des enfants doit avoir lieu de 7h30 à 8h45. Leur départ peut se faire de 16h30 jusqu'à 19h00. Les enfants sont répartis en quatre groupes d'âge: les 3 ans, les 4-5 ans, les 6/7ans et les 8ans et +. Les familles n'ont pas accès dans les locaux. selon le temps l'accueil se fait au portail, les familles ont l'obligation de porter un masque si toute fois ils devaient rentrer dans l'enceinte.

- Accueil d'un enfant porteur d'un handicap

Nous avons la possibilité d'accueillir un ou plusieurs enfants porteurs d'un handicap.En amont ,nous pourrons accueillir les familles et associés les animateurs à l'élaboration du plan d'aide individualisé afin que l'enfant soit accueillis dans de bonne condition en toute sécurité et de lui permettre de bénéficier d'activités adaptées à ses capacités intellectuelles et moteur.L'enfant doit être reconnu à part entière au sein du groupe.Nous serons très attentifs à son bien être (règles d'hygiènes et de santé).Nous veillerons à ce que les familles soient informées de l'avant et après du déroulement de la journée.

## 3 – Les locaux à disposition

Les repas sont pris dans la salle de restauration pour les 3/5ans et au self pour les 6/12ans.

Le groupe des 3/5 ans occupe la partie maternelle de l'école et les enfants âgés de 6/7 ans occupe la grande salle de garderie et les 8/12ans l'Atrium.

Du côté maternelle, nous disposons d'une salle de sieste, une salle de motricité , des sanitaires et d'une salle de garderie qui sert d'accueil pour les 3ans et 4-5 ans.

Du côté primaire, une grande salle de garderie et des sanitaires extérieurs.

Un bureau pour l'équipe de direction, d'animation, et la secrétaire est à disposition avec téléphone fixe, accès internet, imprimante, photocopieuse, etc.

Chaque côté possède une aire de jeux et des espaces verts.

Les primaires peuvent également profiter d'une grande cour ainsi qu'un d'un préau où différents jeux et activités peuvent se dérouler.

Toutes les portes sont ouvertes 15mn avant l'arrivée des enfants.

## 4 – La capacité d'accueil

Nous pouvons accueillir au sein de l'accueil de loisirs:

55 enfants de 3ans révolu à 5ans

75 enfants de 6ans à 17ans

Soit un maximum 120 places

## II– Fonctionnement

### 1 – Encadrement

Cet ACM, appelé «Saint Alyre Détente» dépend d'une association loi 1901 donc le siège social est situé à 20 Rue Saint Georges 63000 Clermont-Ferrand

Le directeur assure ses fonctions et manage une équipe de 10 animateurs répartis comme tel :

- 5 animateurs sur le groupe des petits pour un effectif de 35 enfants
- 5 animateurs sur le groupe des grands pour un effectif de 60 enfants

### 2 – Informations pratiques

Une réunion de préparation et de bilan aura lieu une fois tous les deux mois, les animateurs disposent d'un cahier de transmission avec le suivi des températures tous les mercredis et vacances compris.

Il s'agira de faire un point sur la période ou le mois écoulée et chaque animateur remplira une fiche d'activités à proposer. Elle pourra alors cibler ses besoins matériels et anticiper sa préparation d'atelier.

### 3 - Une journée type

- 7h30-8h45 : Accueil échelonné

Les parents amènent les enfants devant la grille de l'école pour que le directeur (ou un autre membre de l'équipe si besoin) note l'heure d'arrivée (à la minute près)

- 8h45-9h00 : Les enfants se répartissent selon leur groupe, prise de température
- 9h00-11h 00: Activités selon le planning
- 11h00-11h30 : Rangement, temps libre, passage aux toilettes
- 12h30-15h30 : Sieste pour les 3 ans (et les autres enfants qui le souhaitent), prise de température à 13h00
- 12h30-14h00 : Temps calme pour les 4/5 ans et 6/12 ans ,prise de température à 13h00

Des animations calmes et informelles seront proposées afin de respecter le rythme des enfants, telles que de la lecture, des contes, des chansons douces, de la relaxation, des jeux calmes et petites activités manuelles etc.

- 14h00-15h30 : Activités

Différentes activités sont proposées afin que les enfants aient le choix et ainsi privilégier les petits groupes. Il faudra veiller à ce que les activités soient diversifiées afin que la notion de choix soit respectée, en proposant des activités d'expression, de création, sportives ou ludiques. Les enfants s'étant reposés pourront rejoindre les groupes et participer à une activité.

- 15h45-16h15 : Goûter et rangement

Le goûter fourni par l'association Saint-Alyre Détente sera équilibré, avec une portion de fruit et un gâteau. Les enfants ont aussi la possibilité de rapporter leur propre goûter. Ce temps doit être un moment agréable propice à l'échange.

- 16h30-19h00 : Départ échelonné des enfants, activités libres (dessins,jeux)  
Le Directeur note les départs des enfants et informe les familles de la journée.

- Une prise de température est faite à 9h00 à l'arrivée des enfants et à 13h00 après le repas.

### III – Les missions de l'équipe d'animation

Les membres de l'équipe d'animation doivent être polyvalents et capables d'assumer différentes tâches. Il est important de déléguer afin que toutes les missions soient accomplies.

Cependant, tous les animateurs doivent veiller à ce que la réglementation en vigueur soit appliquée et la sécurité des enfants soit assurée à tout moment de la journée.

#### 1 – La sécurité physique et affective et les gestes barrières

L'équipe d'animation doit veiller à ce que rien de dangereux ne soit laissé à portée des enfants, et que les espaces soient rangés et désencombrés. Les animateurs portent un masque toute la journée et disposent de gel hydroalcoolique.

Les enfants doivent être sous surveillance à chaque instant.

Les animateurs ont accès à des trousseaux à pharmacie (situés dans leur armoire ) et peuvent être amenés à assurer des soins mineurs. En cas d'accident plus grave ou de constat de maladie, les parents doivent être immédiatement contactés. Si un enfant présente de la fièvre, l'isoler avec l'animateur et procéder au protocole sanitaire.

**Concernant l'affectif, les enfants doivent tous être considérés de la même manière, sans distinction aucune et avec respect. Il est important qu'ils soient également valorisés au maximum. Il ne doit pas y avoir de contact physique (câlin chez les petits).**

**Il est indispensable que les personnes encadrantes adoptent un comportement adapté et surveillent leur langage et leurs propos. Les animateurs doivent être disponibles et à l'écoute de leur public, veiller à ce que la notion de respect soit appliquée par tous.**

#### 2 – L'hygiène et la santé et les gestes barrières

Pour être accepté à l'accueil de loisirs, il faudra impérativement que la fiche sanitaire des enfants soit remplie et qu'ils aient subi les vaccinations exigées en milieu scolaire. Il faut également que les plus jeunes enfants soient propres.

Pour tous les enfants rencontrant des allergies ou autres problèmes de santé, il faudra que les parents nous fournissent un PAI (projet d'accueil individualisé) et une rencontre sera faite entre la famille concernée, le directeur et l'équipe d'animation. Aucun médicament ne peut être donné sans une ordonnance du médecin de l'enfant.

Les animateurs doivent impérativement suivre le protocole sanitaire : lavage de mains (30s) séchage en utilisant une serviette jetable. Les enfants de 3/5ans ne peuvent utiliser du gel hydroalcoolique.

Si l'un des membres de l'équipe remarque des faits, il doit en informer l'équipe de direction qui en parlera aux parents concernés (symptômes, poux, saleté, comportement étrange, etc).

#### 3 - Présences et absences

Le pointage des enfants se fait sous forme de liste papier. L'équipe de direction ou d'animation note l'heure d'arrivée et de départ des enfants.

Il est indispensable de vérifier sur la fiche d'inscription de l'enfant que la personne qui vient le chercher si elle n'est pas l'un de ses parents, ait été signalée au moment de l'inscription. Si le nom de cette personne n'apparaît nul part et qu'elle n'a pas de note signée des parents, il faudra alors téléphoner au représentant légal. De même, si l'enfant doit partir exceptionnellement plus tôt que prévu, une décharge des parents doit être signée et conservée.

#### 4 – La communication

- Entre les membres de l'équipe :

Des réunions de préparation et de bilan sont fixées. Si de nombreux points sont à aborder et qu'aucune réunion n'est prévue, il est possible d'en ajouter une au besoin, ou de faire des points quotidiens notamment au moment des repas.

Une fiche est accrochée dans le bureau avec les coordonnées de tous les membres de l'équipe (mails et numéros de téléphone). Lorsqu'il y aura des informations à faire passer au reste de l'équipe, l'équipe de direction les contactera.

- Avec les familles :

Au besoin, les animateurs pourront faire passer des notes d'informations aux parents. Les parents doivent être conscients qu'ils laissent leurs enfants à des professionnels de l'animation et que leurs enfants sont bien entourés.

- Avec les enfants :

En début de journée, les animateurs doivent présenter les activités qu'ils proposent aux enfants puis les répartir par groupe. Les enfants doivent savoir ce qu'ils vont faire pendant cette période en accueil de loisirs afin d'être acteur au maximum. Ils pourront également proposer des idées d'activités.

## 5 – La réglementation et le protocole sanitaire

L'équipe d'animation est aussi là pour faire respecter le règlement intérieur aux enfants. En effet, lorsque les enfants sont à l'accueil de loisirs, ils se trouvent sous la responsabilité des animateurs.

Si les règles ne sont pas appliquées et que l'enfant adopte un comportement inadapté, les parents pourront se voir convoqués et l'enfant exclu selon la gravité des faits.

L'équipe d'animation doit aussi respecter et appliquer la législation en vigueur. Aucune violence verbale ou physique ne peut être tolérée venant de l'équipe. Il est interdit de consommer de l'alcool ou de la drogue au sein des locaux. Les fumeurs devront fumer en dehors de l'institut, à l'abri du regard des enfants.

L'équipe d'animation prend note du protocole sanitaire et signe le document.

## 6 – Le règlement intérieur à destination de l'équipe d'animation

Un règlement intérieur a été mis en place pour l'équipe d'animation et signé par chaque membre.

- La sécurité physique, morale et affective des enfants doit être assurée à tout moment.
- Tous les jeunes doivent être considérés de la même manière, sans distinction aucune et avec respect.
- Tout retard ou absences doivent être justifiés.
- L'usage du téléphone portable est interdit devant les enfants et sur le temps de travail. Et sera mis dans le bureau du directeur dans une pochette plastique au nom de l'animateur.
- Un moment de pause doit être pris (30 min) à des moments stratégiques et jamais très loin du reste du groupe. Il n'est pas possible de faire de pauses avec un autre animateur de son propre groupe.
- Les cigarettes ne doivent pas être fumées devant les enfants et en dehors de l'enceinte de l'établissement.
- Les prises de décisions et échanges d'opinion si divergents ne doivent pas avoir lieu devant les jeunes.
- Le langage utilisé doit être soigné et adapté, pas de vulgarité ni de familiarité.
- Les tenues vestimentaires et le look doivent être adaptés et soignés.
- Il est formellement interdit de faire rentrer quelqu'un étranger à la structure dans l'enceinte de l'établissement.

**Les animateurs doivent à la fois représenter l'autorité et fixer un cadre à respecter tout en essayant de créer un climat de confiance où chaque jeune se sentira à l'aise.**

**N'oublions pas que la bonne ambiance doit être de rigueur !**

## 7 – Le projet d'animation et le protocole sanitaire

L'équipe doit pouvoir proposer et animer des séances d'activités originales, variées, et adaptées à la tranche d'âge de son groupe.

Il est important d'apporter une visée éducative dans ce que l'on propose, ce qui va enrichir l'activité animée.

Pour cela, chaque animateur aura un thème ou une « spécialité », selon les envies et compétences de chacun.

L'équipe est riche de compétences diverses ce qui va laisser encore plus de choix aux enfants dans leurs activités.

Il sera demandé aux animateurs d'anticiper les séances d'animations qu'ils veulent mener et les listes de matériel dont ils auront besoin de commander ou d'acheter. Un planning d'animation est accroché dans le bureau et à la grille et sur le site afin que les familles puissent le voir.

Il pourra évidemment évoluer ou changer suivant les conditions climatiques ou les événements particuliers par exemple.

Les animateurs pourront retirer leur masque lors de activités sportives. le masque est remis dès la fin de l'activité.

## 8 – Les sorties

Les sorties seront également riches et variées selon les tranches d'âges des enfants accueillis. En cette période particulière (covid-19), aucune sortie ne sera prévue jusqu'en janvier 2021.

## 9 – Les Intervenants

Nous accueillerons des intervenants dans le respect du protocole sanitaires, ils devront mettre un masque.

## 10 – Participation financière

Les familles, la CAF, exceptionnellement cette année la DDCCS

## IV – Les objectifs généraux et opérationnels du projet pédagogique

### 1 – Les grandes valeurs à défendre

Il ne faut pas perdre de vue que les enfants ne sont pas en classe pendant ces temps d'accueil de loisirs, d'autant plus que la plupart est scolarisée dans ces locaux.

Le cadre est alors un peu plus souple et l'aspect ludique a toute sa place au sein de cet accueil.

Cependant, les animateurs sont des acteurs de l'éducation populaire et se doivent de par leurs actions, d'inculquer des valeurs aux enfants accueillis, telles que le respect, la tolérance, le partage et l'ouverture d'esprit.

Il ne faut pas non plus oublier que les animateurs représentent bien souvent des repères chez les enfants et que de ce fait, leurs comportements doivent être exemplaires.

Le rôle de l'équipe d'animation est aussi d'aider les enfants à grandir et à s'épanouir en gardant à l'esprit qu'ils seront les adultes de demain.

Avec ce que nous subissons actuellement avec cette pandémie, chacun doit être conscient de l'enjeu sanitaire et faire de son mieux afin de travailler dans de bonnes conditions avec les enfants et ses collègues.

### 2 – Les objectifs généraux

- **Développer l'apprentissage de la vie en collectivité**

- Favoriser l'apprentissage par le jeu (notion de règles à respecter, de tour à attendre, de rangement, s'entraider, etc.)
- Donner aux enfants des tâches à accomplir pour le bien être de tous (aller chercher du matériel, aider à installer, à nettoyer, etc.)
- Développer l'autonomie et la responsabilisation des enfants en les impliquant dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs et en leur laissant prendre des initiatives.

- **Rendre acteurs les enfants de leur accueil de loisirs**

- Veiller à ce que les enfants puissent s'exprimer et soient écoutés
- Donner de vraies notions de choix aux enfants dans les activités.
- Développer la créativité des enfants en n'imposant aucun modèle à respecter strictement et en donnant libre cours à ce qu'ils ont envie de créer, l'atelier bidouille (avec tout ce qui est recyclage)

- **Offrir aux enfants les moyens de se réaliser**

- En leur proposant des activités originales et variées afin de découvrir de nouvelles techniques et de s'enrichir artistiquement et culturellement. Tels que la langue des signes, le théâtre, des expériences scientifiques,
- Proposer des activités sportives afin qu'ils puissent se dépenser dans les 6 hectares de parc (football ,basket ball , tennis et grand jeu)
- Utiliser du matériel performant et adapté aux besoins des enfants suivant leur âge.
- Favoriser l'imaginaire des enfants en proposant des activités thématiques au moyen de décors, déguisements, etc.

- **Favoriser une bonne prise en charge des enfants**

- Privilégier les petits groupes pour le bien être des enfants
- Respecter le rythme des enfants en adaptant son action (en leur laissant des temps calmes et des temps où ils peuvent jouer librement).

### 3 – Les objectifs opérationnels

→ **Apporter une écoute bienveillante aux enfants en leur permettant de s'exprimer et de s'affirmer sur leurs besoins et leurs envies.**

*Nos moyens :*

Boîte à idées

Débats d'enfants quotidiens le matin ou au goûter (Contestation, Questionnement, Affirmation, Concertation)

Ciné-débat sur des sujets que les enfants auront choisis

Choix des activités en intérieur ou en extérieur sur les temps libres (jeux de sociétés, dessins, finition de l'activité du matin)

Disponibilité de l'équipe tout au long de la journée pour des échanges plus personnels et individuels avec les enfants, écoute sans jugement en mettant l'accent sur la valorisation des enfants

→ **Favoriser la découverte par l'envie et rendre les enfants acteurs de leurs mercredis et de leurs vacances.**

*Nos moyens :*

Choix multiples des activités manuelles ou sportives prévues en amont

Aider les enfants à participer et s'investir dans différentes propositions

Possibilité de proposer, de créer et de poursuivre ses activités telles que du théâtre, chant, danse

Apport de nouvelles activités manuelles et sportives (tchoukball, rugby au filet)

- **Bilan avant et après chaque session (mercredis et vacances)**

Un cahier des bilans de la journée et de températures est rempli tous les mercredis ainsi que pendant les vacances afin d'avoir une trace :

- Les groupes points positifs-points négatifs.
- L'accueil de loisirs points positifs-points négatifs.
- Analyse des difficultés éventuelles, recherche de solutions.
- Préparation de la semaine (si l'animateur doit savoir adapter ce qu'il avait prévu à la réalité du moment, il ne peut être question d'improvisation totale, source d'inquiétude et d'insécurité tant pour l'animateur que pour l'enfant.)
- Réunions de régulations :

Ces dernières pourront être programmées dans la semaine sur l'initiative de l'équipe de direction, s'il y a une urgence à gérer.